

**Projet de Rapport provisoire de la troisième réunion
du Comité de préparation (phase de Tunis)**

SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Table des matières

- I Introduction
- II Organisation
 - A) Ouverture et durée de la réunion
 - B) Ordre du jour et organisation des travaux
 - C) Election du Président du Sous-Comité et du Rapporteur
 - D) Accréditation
 - E) Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités déployées jusqu'à la troisième réunion du Comité de préparation (PrepCom-3 de la phase de Tunis)
 - F) Présentation de rapports sur les activités directement liées au SMSI
 - a) Rapport sur l'inventaire des activités du SMSI
 - b) Rapport du Groupe d'amis du Président du Comité de préparation
 - c) Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet
 - d) Rapports sur les conférences régionales
 - e) Rapports sur les réunions thématiques
 - G) Participation
 - H) Documents
- III Examen des points suivants du ou des documents finals:
 - a) Texte du volet politique
 - b) Texte de la partie opérationnelle
 - c) Autres questions relatives au(x) document(s) final(s)
- IV Adoption du projet de rapport provisoire de la troisième réunion du Comité de préparation de la phase de Tunis
- V Divers
- VI Annexes

I Introduction

1 Dans sa Résolution 56/183 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a pris note avec satisfaction de la résolution adoptée par le Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans laquelle celui-ci souscrit à la proposition du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications relative à la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information en deux phases, la première à Genève du 10 au 12 décembre 2003 et la seconde en Tunisie. L'Assemblée générale a également invité l'Union internationale des télécommunications à jouer le rôle directeur principal dans l'organisation du Sommet et dans son processus préparatoire, en coopération avec d'autres organisations et partenaires intéressés.

2 L'Assemblée générale a par ailleurs recommandé que le soin de préparer le Sommet soit confié à un comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée qui établirait l'ordre du jour du Sommet, mettrait au point le texte du projet de Déclaration et du projet de Plan d'action et arrêterait les modalités de participation d'autres acteurs au Sommet.

3 Le deuxième PrepCom de la phase de Tunis du Sommet a eu lieu à Genève du 17 au 25 février 2005. Dans le Rapport final (Document WSIS-II/PC-2/DOC/12), les gouvernements ont décidé de tenir le troisième PrepCom à Genève, pendant 10 jours ouvrables, à partir du 19 septembre 2005.

II Organisation

A) Ouverture et durée de la réunion

4 Le Comité de préparation de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information a tenu sa troisième réunion du 19 au 30 septembre 2005 au Palais des Nations, Genève. Le Comité a tenu 2 séances plénières et 28 séances en Sous-Comité.

5 Les discours d'ouverture ont été prononcés par S. E. M. Montasser Ouaili, Ministre pour les technologies de la communication (Tunisie), par S. E. M. Moritz Leuenberger, Vice-Président de la Confédération suisse et Chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des télécommunications et par M. Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT. Vous trouverez ces discours sur le site web du SMSI, à l'adresse www.itu.int/wsis/documents.

6 Après la cérémonie d'ouverture, le Président du Comité de préparation, S. E. l'Ambassadeur Janis Karklins, a ouvert la première séance plénière.

B) Ordre du jour et organisation des travaux

7 A sa première séance plénière, le Comité de préparation a adopté l'ordre du jour de la troisième réunion préparatoire (PrepCom-3 de la phase de Tunis) tel qu'il est reproduit dans le Document WSIS-II/PC-3/DOC/1(Rév.1). Cet ordre du jour est le suivant:

- 1 Adoption de l'ordre du jour et autres questions liées à l'organisation
- 2 Election des Présidents des Sous-Comités 1 et 2 et du Rapporteur
- 3 Accréditation des ONG et des entités de la société civile et du secteur privé
- 4 Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités menées entre le PrepCom-2 et le PrepCom-3

- 5 Présentation de rapports sur les activités directement liées au SMSI:
 - a) Rapport sur l'inventaire des activités du SMSI
 - b) Rapport du Groupe d'amis du Président du Comité de préparation
 - c) Rapport préliminaire du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet
 - d) Rapports sur les conférences régionales
 - e) Rapports sur les réunions thématiques
- 6 Examen des points suivants du ou des documents finals:
 - a) Texte du volet politique
 - b) Texte de la partie opérationnelle
 - c) Autres questions relatives au(x) document(s) final(s)
- 7 Adoption du rapport sur la troisième réunion du Comité de préparation (phase de Tunis)
- 8 Divers

8 Le Directeur exécutif du Secrétariat exécutif du SMSI a présenté le projet de Plan de gestion du temps (WSIS-II/PC-3/ADM/2) et a fait savoir que le Bureau recommande que les observateurs puissent prendre la parole dans les sous-comités, à raison de 45 minutes en moyenne toutes les six heures de séance de sous-comité.

C) Election des Présidents des Sous-Comités A et B et du Rapporteur

9 A sa première séance plénière, le Comité de préparation a élu par acclamation S. E. l'Ambassadeur Massood Khan (Pakistan) Président du Sous-Comité A (Chapitre 3 de la partie opérationnelle, Gouvernance de l'Internet) et Mme Lyndall Shope-Mafole (République sudafricaine) Présidente du Sous-Comité B (Volet politique et tous les autres chapitres de la partie opérationnelle à l'exception de la Gouvernance de l'Internet). M. George Papadatos (Grèce) a été réélu Rapporteur de la troisième réunion du Comité de préparation de la phase de Tunis du SMSI, par acclamation.

D) Accréditation

10 A la même séance, le Comité de préparation a approuvé les listes des ONG, des entités de la société civile et du secteur privé recommandées pour l'accréditation par le Secrétariat exécutif. La liste de ces entités figure dans le Document WSIS-II/PC-2/DOC/4 et son Addendum 1.

11 Les Etats-Unis ont demandé au Secrétariat de préciser les raisons pour lesquelles l'ONG "Human Rights in China" ne figurait pas dans la liste des entités recommandées. Le Secrétariat exécutif a expliqué que les ONG dont le dossier était incomplet, comme c'était le cas pour cette ONG, ne figuraient pas dans cette liste. L'explication fournie par le Secrétariat concernant les raisons pour lesquelles le dossier de HRIC était incomplet n'a pas satisfait les Etats-Unis. Les Etats-Unis ont alors proposé qu'il soit recommandé d'accréditer l'ONG "Human Rights in China". La Chine a alors proposé une motion "visant à ne pas tenir compte des ONG qui ne figuraient pas dans la liste des entités recommandées par le Secrétariat exécutif" et a demandé un vote par appel nominal. Le Comité de préparation a adopté la motion de procédure présentée par la Chine à 52 voix contre 35, avec 35 abstentions à l'issue d'un vote par appel nominal enregistré. Le détail des voix était le suivant:

Pour:

Angola, Arabie saoudite, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine, Colombie, Comores, Congo, Cuba, Egypte, Emirats arabes unis, Erythrée, Ethiopie, Fédération de Russie, Guinée, Guinée équatoriale, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Kenya, Lesotho, Liban, Malawi, Mexique, Myanmar, Népal, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, République arabe syrienne, République sudafricaine, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Tchad, Thaïlande, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

Contre:

Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, El Salvador, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Lituanie, Malte, Nicaragua, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Abstentions:

Algérie, Argentine, Bahreïn, Barbade, Burkina Faso, Chili, Chypre, Djibouti, République dominicaine, Equateur, Gabon, Ghana, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Japon, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pérou, République de Corée, Sénégal, Tanzanie, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Uruguay.

E) Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités préalables à la troisième réunion préparatoire (PrepCom-3 de la phase de Tunis)

12 A la même séance, le Secrétaire général a présenté un rapport écrit sur les activités que l'UIT et le système des Nations Unies ont menées à bien en vue de la troisième réunion du Comité de préparation (Document WSIS-II/PC-3/DOC/2). Il a terminé sa présentation en remerciant les délégations et les parties prenantes pour leurs contributions et annonces de contributions financières.

F) Présentation de rapports sur les activités directement liées au SMSI

13 Le Comité de préparation a pris connaissance des rapports suivants:

- a) Rapport sur l'inventaire des activités du SMSI (Document WSIS-II/PC-3/DOC/3). Le rapport révisé a été présenté à la première séance plénière par M. Tim Kelly, Secrétariat exécutif du SMSI/UIT.
- b) Rapport du Groupe d'amis du Président du Comité de préparation (Document WSIS-II/PC-3/DOC/6). Le Président du Comité de préparation a présenté ce rapport.
- c) Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (GTGI). M. Nitin Desai, Président du GTGI, a présenté le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (Document WSIS-II/PC-3/DOC/5).
- d) Rapports sur les conférences régionales. Le Comité de préparation a pris connaissance de rapports sur les conférences régionales suivantes:
 - Conférence régionale pour l'Asie-Pacifique, 31 mai - 2 juin 2005, Téhéran (République islamique d'Iran), présenté par la République islamique d'Iran.

- Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 8-10 juin 2005, Rio de Janeiro (Brésil), présenté par le Brésil.
- Conférence panarabe sur la seconde phase du SMSI, 8-10 mai 2005, Le Caire (Egypte), présenté par l'Egypte.
- e) Rapports sur les réunions thématiques. Le Comité de préparation a pris connaissance de rapports sur les conférences thématiques suivantes:
 - Position africaine commune sur la gouvernance de l'Internet (Résolution de Dakar), 5-6 septembre 2005, Dakar (Sénégal), présenté par le Sénégal.
 - Les peuples autochtones dans la société de l'information, 14-18 mars 2005, Ottawa (Canada), présenté par l'Indigenous Media Network/le Gouvernement du Canada.
 - Trois réunions thématiques de l'UNESCO: Diversité culturelle dans les sociétés du savoir, 17-19 mai 2005, Saint-Petersbourg (Fédération de Russie); Conférence mondiale sur les TIC pour la formation au service du développement: Les facteurs clés de réussite, 11-13 mai 2005, Paris (France); Multilinguisme pour la diversité culturelle et la participation de tous dans le cyberspace, 6-7 mai 2005, Bamako (Mali), présenté par l'UNESCO.
 - Conférence de Tokyo sur les réseaux ubiquitaires, 16-17 mai 2005, Tokyo (Japon), présenté par le Japon.
 - Forum en ligne de l'OMPI sur la propriété intellectuelle dans la société de l'information, 1er-15 juin 2005, en ligne, présenté par l'OMPI.
 - Conférence contributive au SMSI: TIC et créativité, 2-3 juin 2005, Vienne (Autriche), présenté par le Centre international autrichien des nouveaux médias.
 - Forum consacré au commerce sans papier dans les chaînes d'approvisionnement international: Renforcement de l'efficacité et de la sécurité, 20-21 juin 2005, Genève (Suisse), présenté par la CEE/ONU.
 - Dialogue international sur les politiques générales: Mettre les TIC au service du développement - Le rôle clé du secteur privé, 21-22 juin 2005, Berlin (Allemagne), présenté par l'Allemagne.
 - Réunion thématique du SMSI sur les partenariats multipartenaires pour réduire la fracture numérique, 23-24 juin 2005, Séoul (Corée), présenté par la République de Corée.
 - Réunion thématique du SMSI sur la cybersécurité, 28 juin - 1er juillet 2005, Genève (Suisse), présenté par l'UIT.
 - Le rôle des TIC dans la lutte contre les catastrophes, 28 février 2005, Bangkok (Thaïlande), présenté par l'UIT.
 - Forum sur les TIC et les questions de genre pour la deuxième phase du SMSI, 24-25 juin 2005, Séoul (Corée), présenté par l'UIT.
 - Sommet des pays d'Asie sur les médias, 9-11 mai 2005, Kuala Lumpur (Malaisie), présenté par Orbicom.

G) Participation

14 Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la Résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies, et de l'article 1 du Règlement intérieur du Comité de préparation, la troisième réunion du Comité de préparation de la phase II a été ouverte à la pleine participation de tous les Etats qui sont membres de l'Organisation des Nations Unies ou d'une de ses institutions spécialisées.

15 Les 153 Etats dont les noms suivent ont été représentés: Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Cité du Vatican, Chypre, Colombie, Comores, Congo (République du), Corée (Rép. de), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, République dominicaine, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Erythrée, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie, Moldova, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique populaire de Corée, République démocratique du Congo, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Samoa, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Singapour, Slovénie, Slovaquie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Sudafricaine (Rép.), Suède, Suisse, Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

16 La Communauté européenne était représentée, conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Comité de préparation.

17 La Palestine, disposant d'une invitation permanente de l'Assemblée générale des Nations Unies, était représentée.

18 Les organismes des Nations Unies dont les noms suivent ont été représentés: Centre du commerce international; Corps commun d'inspection; Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA); Organisation des Nations Unies; Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU); Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (UNCSTD); Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; Programme des Nations Unies pour le développement; Commission économique pour l'Afrique; Commission économique pour l'Europe; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie de l'Ouest; Fonds des Nations Unies pour la population; Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM); Programme des Nations Unies pour les établissements humains; Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC; Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies; Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA); Université des Nations Unies; Groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet.

19 Les institutions spécialisées des Nations Unies et organisations affiliées dont les noms suivent ont été représentées: Organisation internationale du travail; Union internationale des télécommunications; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; Union postale universelle; Banque mondiale; Organisation mondiale de la santé et Organisation météorologique mondiale.

20 Les organisations intergouvernementales invitées suivantes ont été représentées: Banque africaine pour le développement; Union africaine des télécommunications; Union africaine; Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science; Union de radiodiffusion des Etats arabes; Université virtuelle africaine; Organisation des femmes africaines; Communauté des Caraïbes; Organisation européenne pour la recherche nucléaire; Organisation du Commonwealth pour les télécommunications; Conseil de l'Europe; Conseil de l'Union européenne; Comité international de la Croix-Rouge; Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture; Organisation internationale pour les migrations; Organisation internationale de télécommunications par satellite; Ligue des Etats arabes; Organisation internationale de la francophonie; Organisation de coopération et de développement économiques; Organisation de la Conférence islamique; Organisation pour l'interdiction des armes chimiques; *Organización Iberoamericana de Juventud*; Secrétariat du Forum des îles du Pacifique; Union postale panafricaine; Organisation régionale africaine de communications par satellite; Communauté régionale des communications; Centre Sud; Ordre de Malte.

21 Un grand nombre d'organisations non gouvernementales et d'entités du secteur privé, dont des Membres des Secteurs de l'UIT, ont aussi participé à la réunion.

H) Documents

22 A sa troisième réunion, le Comité de préparation de la phase de Tunis du SMSI a été saisi des documents officiels suivants:

- Projet d'ordre du jour (WSIS-II/PC-3/DOC/1(Rév.1))
- Rapport du Secrétaire général de l'UIT sur les activités de préparation du PrepCom-3 de la phase de Tunis du Sommet (Doc. WSIS-II/PC-3/DOC/2)
- Rapport révisé sur l'inventaire des activités liées au SMSI (WSIS-II/PC-3/DOC/3)
- Accréditation des ONG, des organismes de la société civile et des entités du secteur privé au SMSI (WSIS-II/PC-3/DOC/4 et Addendum 1)
- Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (WSIS-II/PC-3/DOC/5)
- Rapport sur les travaux du Groupe d'amis du Président pendant la période intersessions (WSIS-II/PC-3/DOC/6)
- Révision du Chapitre 2 de la partie opérationnelle (Mécanismes de financement) (WSIS-II/PC-3/DOC/7)
- Volet politique et Plan opérationnel (Chapitres 1 et 4) (WSIS-II/PC-3/DOC/8)
- Questionnaire sur les engagements des parties prenantes (WSIS-II/PC-3/DOC/9)

Tous ces documents sont affichés sur le site web du SMSI, à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/wsis/documents>.

III Examen des points suivants du ou des documents finals:

a) Texte du Volet politique

b) Texte de la Partie opérationnelle

c) Autres questions relatives au(x) document(s) final(s)

23 A sa seconde et dernière séance plénière, le 30 septembre 2005, le Comité de préparation a entendu le rapport de Monsieur l'Ambassadeur Masood Khan (Pakistan), Président du Sous-Comité A, qui a mené les négociations sur le texte du Chapitre 3 (Gouvernance de l'Internet) de la Partie opérationnelle du ou des documents finals de la phase de Tunis du SMSI (Document WSIS-II/PC-3/DOC/11(Rév.1)) (Annexe 1 du présent rapport provisoire). Sans compter les réunions des groupes de rédaction, le Sous-Comité s'est réuni à quatorze reprises et les observateurs ont eu la possibilité de prendre la parole à raison de 45 minutes en moyenne toutes les six heures de séance.

24 Lors de la même plénière, le Comité de préparation a entendu le rapport de Mme Lyndall Shope-Mafole (République sudafricaine), Présidente du Sous-Comité B, qui a mené les négociations sur le texte du Volet politique ainsi que des Chapitres 1 (Mécanismes de mise en oeuvre, 2 (Mécanismes de financement) et 4 (La suite) de la Partie opérationnelle du ou des documents finals de la phase de Tunis du SMSI (Document WSIS-II/PC-3/DOC/12 (Annexe 2 du présent rapport provisoire). Sans compter les consultations informelles, le Sous-Comité s'est réuni à quatorze reprises et les observateurs ont eu la possibilité de prendre la parole à raison de 45 minutes en moyenne toutes les six heures de séance.

25 A cette même plénière et à la lumière des rapports des Sous-Comités A et B, le Comité de préparation a décidé:

- de suspendre les travaux du PrepCom-3;
- de considérer que le texte établi par le Sous-Comité A concernant le Chapitre 3 (Gouvernance de l'Internet) de la Partie opérationnelle (Document WSIS-II/PC-3/DT/10(Rév.4)) constituerait le point de départ des nouvelles négociations lorsque le PrepCom-3 reprendrait ses travaux immédiatement avant le Sommet de Tunis. Les documents suivants seront pris en compte dans le cadre des futures négociations sur le Chapitre 3:
 - Document WSIS-II/PC-3/DT/15 (Chair's "Food for Thought", Section 5); Document WSIS-II/PC-3/DT/17 (Proposition commune africaine, soumise par le Ghana); Document WSIS-II/PC-3/DT/18 (Argentine); Document WSIS-II/PC-3/DT/19 (Brésil); Document WSIS-II/PC-3/DT/20 (Canada); Document WSIS-II/PC-3/DT/21 (Union européenne, soumis par le Royaume-Uni); Document WSIS-II/PC-3/DT/22 (République islamique d'Iran); Document WSIS-II/PC-3/DT/23 (Japon); Document WSIS-II/PC-3/DT/24 (Fédération de Russie/Azerbaïdjan/Bélarus/Moldova); Document WSIS-II/PC-3/DT/25 (Groupe des Etats arabes, soumis par l'Arabie saoudite);
- de créer, sous la présidence du Président du PrepCom de la phase de Tunis du SMSI, un Groupe de négociation à composition non limitée qui se réunira à deux reprises, chaque fois pendant 2 à 3 jours, avant le Sommet de Tunis. Ce groupe aura pour tâche de terminer les négociations entreprises dans le cadre du Sous-Comité B. L'une des réunions sera consacrée au Volet politique et aux paragraphes restant entre crochets dans le Chapitre 2 de la Partie opérationnelle (Mécanismes de financement); l'autre sera consacrée aux paragraphes restant entre crochets dans les Chapitres 1 (Mise en oeuvre) et 4 (La suite).

Le Groupe de négociation utilisera pour ses travaux les documents suivants:

- Pour le Volet politique: Documents WSIS-II/PC-3/DT/3(Rév.2) et WSIS-II/PC-3/DT/4(Rév.1).
- Pour les Chapitres 1 et 4 de la Partie opérationnelle: Documents WSIS-II/PC-3/DT/9(Rév.2), WSIS-II/PC-3/DT/2(Rév.3), WSIS-II/PC-3/DT/6(Rév.2), WSIS-II/PC-3/DT/16(Rév.1) et WSIS-II/PC-3/DOC/6.
- Pour le Chapitre 2 de la Partie opérationnelle: Document WSIS-II/PC-3/DOC/7;
- de charger le Bureau du PrepCom de discuter et de décider de la date, du lieu et des modalités de la reprise de la troisième réunion du PrepCom-3 avant le Sommet de Tunis.

26 Lors de la même plénière, le Comité de préparation a également décidé que deux documents seraient établis à l'issue de la phase de Tunis du SMSI.

IV Adoption du projet de rapport provisoire de la troisième réunion du Comité de préparation de la phase de Tunis

Le projet de rapport provisoire de la troisième réunion du Comité de préparation a été adopté en séance plénière, le vendredi 30 septembre 2005. Le Rapporteur a été chargé de mettre la dernière main au rapport provisoire, avec l'assistance du Secrétariat exécutif.

V Divers

Au nom des 25 Etats Membres de l'Union européenne ainsi que de l'Australie, de la Bulgarie, de la Croatie, de l'Islande, de Monaco, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Roumanie, de la Serbie-et-Monténégro, de la Suisse et des Etats-Unis d'Amérique, le Canada a présenté une déclaration exprimant des préoccupations quant à la participation pleine et entière des entités de la société civile au Sommet de Tunis (Annexe 3 du présent rapport provisoire).

En réponse à la déclaration du Canada, la Tunisie a présenté une déclaration soulignant la ferme détermination dont fait preuve le Gouvernement de la Tunisie dans la préparation et l'organisation du Sommet de Tunis, pour lequel les règles et procédures en vigueur aux Nations Unies s'appliqueront pleinement (Annexe 4 du présent rapport provisoire).

Les délégations de Cuba, du Ghana (au nom du Groupe africain), du Pakistan et de l'Arabie saoudite ont remercié la Tunisie pour la générosité dont elle fait preuve en accueillant et organisant la seconde phase du Sommet mondial.

VI Annexes

Annexe 1: Rapport sur les travaux du Sous-Comité A (Document WSIS-II/PC-2/DOC/11(Rév.1)).

Annexe 2: Rapport sur les travaux du Sous-Comité B (Document WSIS-II/PC-2/DOC/12).

Annexe 3: Déclaration présentée par le Canada au nom des 25 Etats Membres de l'Union européenne ainsi que des pays suivants: Australie, Bulgarie, Canada, Croatie, Islande, Monaco, Nouvelle-Zélande, Norvège, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Suisse et Etats-Unis d'Amérique.

Annexe 4: Déclaration présentée par la Tunisie.

ANNEXE 1

Rapport sur les travaux du Sous-Comité A

1 Le Sous-Comité, sous la présidence de Son Excellence M. l'Ambassadeur Masood Khan (Pakistan), a tenu 14 séances plénières (en plus des réunions des groupes de rédaction) pour examiner le projet de texte du Chapitre trois (Gouvernance de l'Internet) de la partie opérationnelle du ou des documents finals de la phase de Tunis. Les observateurs ont pris la parole à raison de 45 minutes en moyenne toutes les six heures de séance.

2 Le 22 septembre 2005, le Sous-Comité a adopté un projet de structure pour ce chapitre (DT/8) et, le 23 septembre, il a décidé de se baser sur un projet de texte du Président (DT/10) pour la suite du travail. En outre, les participants se sont inspirés du rapport du Groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet (DOC/5), ainsi que de la compilation des observations sur ce rapport (DT/7(Rév.2)). Afin d'aider le Sous-Comité, le Secrétariat a élaboré un tableau synoptique (DT/11) indiquant les sources du texte du Document DT/10, ainsi qu'une compilation des observations des parties prenantes (DT/14).

3 Afin d'aider à faire progresser les travaux, des groupes de rédaction s'occupant de paragraphes spécifiques du DT/10 ont été créés et dirigés par des Etats Membres, comme indiqué ci-après:

- El Salvador a coordonné les travaux sur le paragraphe 39 (introduction);
- l'Uruguay a coordonné les travaux sur les paragraphes 43 et 44 (parties prenantes);
- l'Arabie saoudite a coordonné les travaux sur les paragraphes 45 à 48 (gestion des ressources Internet essentielles);
- le Canada a coordonné les travaux sur les paragraphes 49 à 51 (utilisation de l'Internet);
- la Norvège a coordonné les travaux sur les paragraphes 52 à 55 (utilisation de l'Internet);
- le Ghana a coordonné les travaux sur les paragraphes 56 à 59 (questions relatives au développement);
- l'Egypte a coordonné les travaux sur les paragraphes 60 et 61 (multilinguisme et environnement propice).

En outre, l'Australie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Sénégal et Singapour ont assumé une fonction de médiation.

4 Le Sous-Comité a procédé à cinq lectures du Chapitre trois, effectuées respectivement les 26, 28, 29 et 30 septembre. Pendant cette période, il a été possible d'approuver 23 paragraphes et d'examiner 14 autres paragraphes dans lesquels il reste quelques passages entre crochets ou qui ne sont pas encore définitifs. Toutefois, étant donné que le temps pressait, il n'a pas été possible d'achever les travaux sur les sections 3a et 5 du rapport traitant du suivi et des dispositions pour l'avenir. Les parties du texte considérées comme définitives ont été repérées par la mention "*Approuvé*", tandis que d'autres sections/parties qui ne sont pas encore définitives sont surlignées ou entre crochets, bien que le chapitre en entier reste entre crochets.

5 Afin d'achever les travaux à temps pour le Sommet, il est proposé que le Document DT/10(Rév.4) serve de base pour de nouvelles négociations. Les documents ci-après, élaborés pendant le PrepCom-3, sont proposés à titre de contribution aux futures négociations:

- Document DT/15, dans lequel le Président invite à la réflexion
- Document DT/17 (proposition africaine commune, texte soumis par le Ghana)
- Document DT/18 (Argentine)
- Document DT/19 (Brésil)
- Document DT/20 (Canada)
- Document DT/21 (position de l'Union européenne, texte soumis par le Royaume-Uni)
- Document DT/22 (République islamique d'Iran)
- Document DT/23 (Japon)
- Document DT/24 (Fédération de Russie/Azerbaïdjan/Bélarus/Moldova)
- Document DT/25 (position du Groupe des pays arabes, texte soumis par l'Arabie saoudite).

6 Tous les documents cités ci-dessus, ainsi que le texte intégral des contributions des parties prenantes, sont disponibles sur le site web du SMSI à l'adresse <http://www.wsis.org>.

Annexes: DT/10(Rév.4), DT/15, DT/17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25

ANNEXE 2

Rapport sur les travaux du Sous-Comité B

1 Le Sous-Comité, sous la présidence de Mme Lyndall Shope-Mafole (République sudafricaine), a tenu 14 séances plénières (en plus des consultations informelles) pour examiner le projet de texte du Volet politique, et les Chapitres 1 (Mécanisme de mise en oeuvre), 2 (Mécanismes financiers) et 4 (la suite) de la partie opérationnelle du ou des documents finals de la phase de Tunis. Les observateurs ont pris la parole à raison de 45 min en moyenne toutes les six heures de séance.

2 Le Sous-Comité a adopté les documents ci-après comme base pour la suite de ses travaux:

- Pour les Chapitres 1 et 4, les compilations des observations figurant dans les Documents WSIS-II/PC-3/DT/2(Rév.3) et WSIS-II/PC-3/DT/6(Rév.2), ainsi que le rapport sur les travaux du Groupe d'amis du Président pendant la période intersessions (Document WSIS-II/PC-3/DOC/6).
- Pour le Volet politique, la compilation des observations figurant dans le Document WSIS-II/PC-3/DT/4(Rév.1).

3 Le Sous-Comité a procédé à deux lectures des Chapitres 1 et 4, effectuées les 27, 28 et 29 septembre. Pendant cette période, il a été possible d'approuver la plupart des paragraphes, mais certains attendent toujours de l'être et ont donc été laissés entre crochets.

4 Le Sous-Comité a également procédé à deux lectures du Volet politique les 26, 29 et 30 septembre. Pendant cette période, il a été possible d'approuver environ la moitié des paragraphes. Ceux qui doivent encore faire l'objet d'une décision ont été laissés entre crochets.

5 Pendant les séances, un certain nombre de documents ont été présentés afin d'aider les délégations dans leurs travaux, et notamment:

- le Document DT/12, sur le Volet politique;
- le Document DT/9, sur les mécanismes de mise en oeuvre et la suite.

6 Les parties du texte considérées comme définitives ont été repérées par la mention "*Approuvé*", tandis que d'autres sections qui ne sont pas encore définitives sont surlignées, bien que le chapitre en entier reste entre crochets.

Toutefois, étant donné que le temps pressait, il n'a pas été possible d'achever les travaux sur le Chapitre 2 qui traite des mécanismes financiers.

7 Afin d'achever les travaux à temps pour le Sommet, les documents ci-après sont proposés comme base pour de nouveaux travaux:

- Document DT/12(Rév.2) (Volet politique).
- Document DT/9(Rév.2) (Mécanisme de mise en oeuvre et la suite).
- Document 7 sur les mécanismes financiers.

8 Tous les documents cités ci-dessus, ainsi que le texte intégral des contributions des parties prenantes, sont disponibles sur le site web du SMSI à l'adresse <http://www.itu.int/wsisis>.

Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier toutes les délégations de leur coopération, de leur appui et de leur patience. Je souhaite également vous adresser mes remerciements à vous, M. le Président, ainsi qu'au Bureau pour les conseils prodigués pendant cette période. Enfin, tout cela est le fruit d'un travail d'équipe et n'aurait pas été possible sans l'appui inconditionnel, professionnel et entièrement dévoué du Secrétariat.

Je vous remercie de la confiance et de l'honneur dont vous avez gratifié ma personne, mon pays et mon continent en nous donnant la possibilité de remplir la mission de premier plan qu'est la préparation de cet événement aussi important qui se déroulera sur le sol africain.

Annexes: DT/9(Rév.2), DT/12(Rév.2)

ANNEXE 3

Déclaration présentée par le Canada lors de la plénière de clôture du PrepCom-3

Monsieur le Président,

Je prends la parole au nom des 25 Etats Membres de l'Union européenne ainsi que de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Serbie-et-Monténégro, de la Suisse, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de l'Islande, de Monaco, de l'Australie, des Etats-Unis d'Amérique et du Canada pour insister sur le fait que nos Gouvernements sont déterminés à faire du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) une réussite, ainsi qu'en témoignent notre participation active aux travaux de la première phase et notre engagement constant dans la préparation de la phase de Tunis.

Nous sommes convaincus que le thème de ce Sommet est d'une importance capitale pour tous les membres des Nations Unies, qu'il s'agisse de pays développés ou de pays en développement. C'est pourquoi nous souhaitons collaborer étroitement avec la Tunisie, qui accueille le Sommet en novembre, pour assurer la réussite de cet événement.

Il nous est apparu nécessaire de faire cette déclaration en raison de plusieurs incidents survenus lors de la présente réunion du Comité de préparation et qui suscitent des préoccupations quant au concept de participation dans le cadre du Sommet.

Les Gouvernements que nous représentons attendent des gouvernements, institutions et entités non étatiques prenant part au processus du SMSI qu'ils respectent intégralement la Déclaration de principes établie à Genève entre le 10 et le 12 décembre 2003.

Cette Déclaration réaffirme le droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. Ces droits doivent être respectés dans tous les pays si l'on veut encourager l'édification d'une société mondiale de l'information et assurer la réussite de la seconde phase du Sommet. Nous attendons de la Tunisie, en tant qu'hôte de ce Sommet organisé par les Nations Unies, qu'elle défende et encourage énergiquement et clairement l'exercice de ces droits.

Le Gouvernement de la Tunisie le sait bien, ce Sommet accorde un rôle important et inclusif au secteur privé, à la société civile, aux organisations internationales, aux institutions qui contribuent à la production du savoir et aux médias indépendants sur le plan éditorial, en ce qui concerne tant la préparation du Sommet que le Sommet proprement dit. Nous attendons de la Tunisie, en tant que pays hôte, qu'elle ne ménage aucun effort pour que ces préoccupations n'aient plus lieu d'être et pour veiller à ce que les mesures prises en vue du Sommet prennent en compte et garantissent la participation pleine et entière des organisations non gouvernementales et de leurs membres.

Telle est la seule façon de garantir qu'il s'agira bien d'un Sommet en Tunisie, et non d'un Sommet sur la Tunisie.

Monsieur le Président, je vous remercie.

ANNEXE 4

Déclaration de la Tunisie présentée en plénière de clôture du PrepCom-3

Monsieur le Président,

Je tiens à souligner que la Tunisie n'a à ce jour ménagé aucun effort pour réunir toutes les conditions possibles d'une participation inclusive et je rappelle que nous restons réceptifs à toute proposition visant à améliorer la procédure d'organisation.

L'accord de siège a été signé deux mois avant l'ouverture du Sommet, ce qui est remarquable et témoigne clairement de la détermination de la Tunisie à mener à bien la préparation d'un Sommet fructueux. Dans cet accord, extrêmement précis et détaillé, il est indiqué sans ambiguïté que ce Sommet est un Sommet des Nations Unies, placé sous l'autorité des Nations Unies.

La Tunisie a consacré d'importantes ressources, humaines et financières, pour assurer la réussite du Sommet. Elle n'a ménagé aucun effort pour faciliter la participation de toutes les parties prenantes: gouvernements, organisations internationales, société civile et secteur privé.

Il est clair et manifeste que la Tunisie a respecté les règles et procédures des Nations Unies lorsqu'elle s'est préparée à accueillir ce Sommet. Je le rappelle encore à tous, et pour la dernière fois: pour nous, il s'agit d'un Sommet des Nations Unies auquel s'appliqueront les règles et procédures en vigueur aux Nations Unies.

La Tunisie mettra tout en oeuvre pour faire de cet événement une réussite et ne pas compromettre les lourds investissements consentis à ce jour.

Tel est le message tout à fait clair que nous avons déjà transmis ce matin à plusieurs membres du groupe des pays occidentaux. Selon moi, la position tunisienne a été clairement exprimée, il n'y a absolument aucun motif de préoccupation et aucune raison de soulever ce point en plénière.

Alors que la Tunisie s'attendait à recevoir l'appui et l'encouragement des autres nations dans la lourde tâche qu'elle a entreprise, la déclaration présentée lui apparaît comme surprenante et regrettable.
